

N°3940
Entrée le 15.05.2026
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 05.06.2026
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 18.05.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 15 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 3940 du 20 avril 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Ventes aux enchères immobilières ».

Madame la Ministre,

En date du 20 avril 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Finances, du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et de la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 5 juin 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth